

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES REJETS DE MONOXYDE DE
CARBONE À L'INCINÉRATEUR

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à réaliser les travaux pour améliorer la combustion des fours et ainsi améliorer la qualité des rejets atmosphériques en monoxyde de carbone à l'incinérateur. Ces travaux consisteront en des modifications aux équipements, au procédé et à la logique d'opération pour permettre de se conformer aux performances environnementales prescrites au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR) tout en minimisant la formation d'accrochage sur les parois des chambres de combustion.

Des services professionnels et techniques et l'embauche du personnel d'appoint sont également requis pour la réalisation des relevés préliminaires, des études, des analyses, des expertises, de la planification de même que pour la préparation des plans et devis, la surveillance et le contrôle des travaux mentionnés au premier alinéa.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût total du projet incluant les services professionnels et techniques et le personnel d'appoint décrits à l'article 1 ainsi que les taxes non récupérables, s'élève à la somme de 1 000 000 \$.

TOTAL : 1 000 000 \$

Annexe préparée le 20 juin 2013 par :

Vincent Pouliot, ingénieur
Service des travaux publics